



Ville de Pins-Justaret

PINS & Vous

UN NOUVEL
ÉLAN POUR
**NOTRE
COMMUNE**



Semons
ENSEMBLE
les changements
de demain !

N°16

AVRIL
2024

MAGAZINE MUNICIPAL



Visitez notre page **Facebook** déjà plus de

1908
ABONNÉS



Soyez informés de toutes les manifestations sur la Commune

NUISANCES SONORES



Respecter les plages horaires c'est respecter les autres

Les horaires où vous êtes autorisés à faire des travaux bruyants (bricolage, jardinage, etc) sont réglementés. Merci de respecter ces plages horaires :

	Autorisé	Interdit
Lundi au Vendredi	8h30 à 12h, 14h30 à 19h30	
Samedi	9h à 12h, 15h à 19h	
Dimanche et jours fériés	10h à 12h, 16h à 18h	

Pour les professionnels, les travaux sont autorisés de 7h à 20h du lundi au samedi (en dehors de ces plages horaires et de ces jours les travaux sont interdits)

REPRISE DE L'ACTIVITÉ des maraîchers de notre commune

Avec le printemps Emilie et Nicolas, maraîchers à la ferme du Haumont à Pins-Justaret (mais adresse à Villate rue Julien Maurette) vont reprendre la vente de leurs produits aux horaires suivants : **mardi de 16h30 à 19h et samedi de 9h30 à 12h.**



N'hésitez pas à leur rendre visite.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi & Mercredi 9h/12h - 14h/17h.
Mardi & Jeudi sur RV (et accueil téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 17h).
Vendredi 9h/12h - 14h/16h.

PINS & Vous

RÉDACTION INFOS
MAIRIE DE PINS-JUSTARET

Place du Château
31860 Pins-Justaret

Tél. 05 62 11 71 00

Dépôt légal : directeur de la Publication,
Philippe GUERRIOT.

Mise en page / Impression :
CAZAUX Imprimeur Conseil

PINS & Contacts

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie.....	17
Samu.....	15
Pompiers.....	18
Appel d'Urgence Européen.....	112
Gendarmerie Muret.....	05 34 46 33 00
SOS Médecins 31.....	05 61 33 00 00
Pharmacie de Garde.....	3237
Centre Antipoison.....	05 61 77 74 47
Enfance Maltraitée.....	119
Femmes Battues.....	09 72 45 90 82
Viol Femmes Informations.....	0 800 05 95 95
Astreinte Sivom.....	06 76 75 53 26
Urgences Gaz.....	0 800 47 33 33
Urgences ENEDIS / EDF.....	09 726 750 31
Urgence Réseau Téléphonique.....	0 800 083 083
SPA.....	06 69 35 87 34
SACPA (Gestion de l'animal en zone habitée).....	05 34 46 56 01
Permanence Mairie.....	06 73 86 64 53

Recensement militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site internet de la mairie :

<http://www.mairie-pinsjustaret.fr/fr/vie-pratique/recensement-militaire.html>

Chères Pins-Justarétoises, Chers Pins-Justarétois,

Avec le printemps, nous verrons s'achever les travaux de la rue Sainte-barbe, qui avec la rue de la Bourdasse nous permettent d'avoir un centre bourg sécurisé, rénové et qualitatif.

D'autres travaux vont commencer à Justaret pour la réfection de la place François Thuries avec une aire de jeux, un espace vert, un parking débitumé et un nouveau terrain de pétanque pour retrouver un espace convivial et intergénérationnel. Un nouvel équipement sportif sera installé sur la place René Loubet, et le marché d'installation des caméras de vidéo-protection a été attribué.

Nous allons poursuivre l'aménagement de pistes cyclables sur le chemin de la gare et le chemin des Espérances, tandis que le bâtiment de l'accueil de loisirs se termine par l'aménagement intérieur.

Ainsi, les gros chantiers du mandat auront été menés à bien sans endetter d'avantage la commune et pour la 4^{ème} année du mandat, le taux communal de la taxe foncière n'augmentera pas.

Les principaux projets de l'année sont détaillés dans l'article consacré au budget avec toujours une priorité pour nos écoles et nos espaces communs dont nous allons pouvoir profiter pleinement avec l'arrivée des beaux jours.

Philippe Guerriot



Sommaire

PINS & infos	P.2
PINS & Contacts	P.2
Edito	P.3
PINS & Vie au village	P.4
PINS & Sondage	P.7
PINS & La Vie	P.8
PINS & Enfance jeunesse	P.8
PINS & Action sociale	P.9
PINS & Environnement	P.10
PINS & Livres	P.13
PINS & d'Histoires	P.14
PINS & Un talent	P.15
PINS & Travaux	P.16
PINS & Mobilité	P.17
PINS & Urbanisme	P.18
PINS & Finances	P.19
PINS & de sel & de sucre	P.20
PINS & En vogue	P.21
PINS & Assos	P.22
PINS & d'Arts	P.28
PINS & Forts	P.30
PINS & Rythmes	P.33
PINS & Agendas	P.34
PINS & L'expression	P.35



Conseil Consultatif des sages

Après appel à candidatures le nouveau CCS a été installé **le 12 février dernier.**

Si vous souhaitez le contacter pour des suggestions ou des questionnements vous pouvez vous adresser à M^{me} Flaugère qui, en tant que rapporteuse du CCS a un rôle d'animation et de coordination.

Adressez vos courriers, mails ou demandes de rendez-vous à M^{me} Isabelle Reilhès, sur place à la mairie, par tél au **05 62 11 71 21** ou par mail : secretariat@mairie-pinsjustaret.fr



Risques

Les évènements d'inondation, de glissement de terrains, d'incendie ou autres se font de plus en plus fréquents. Il est important de s'y préparer chacun dans ses compétences. Au niveau communal, une formation des élus sur le fonctionnement de la cellule municipale de risques est mise en place en complément de l'actualisation de celle des agents réalisée récemment et aussi en complément des exercices effectués en 2023. L'objectif est de renforcer l'efficacité du dispositif communal en cas de crise.

Rappelons qu'il existe aussi, à destination des habitants, un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** qui a été diffusé sous forme papier il y a quelques années et qui est disponible sur le site internet de la mairie.

A une toute autre échelle, approximativement celle de l'aire métropolitaine toulousaine, un programme d'actions de prévention des inondations a fait l'objet d'études pilotées par les services de Toulouse métropole en collaboration avec le Murétain agglomération et le Sicoval. Au stade actuel, avant la finalisation de la stratégie et du programme d'actions, et en parallèle avec une consultation des collectivités territoriales, la population des communes concernées, dont celle de Pins-Justaret, est invitée à partir du 22 mars jusqu'au 22 novembre à formuler ses observations, recueillir des informations concrètes... et ainsi enrichir le diagnostic réalisé.

Les documents mis à la disposition du public sont volumineux et consultables en mairie sur place ou sur le site, rubrique risques majeurs.



Prévention des Inondations
DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

2025-2031



CONSULTATION PUBLIQUE

DU 22 MARS AU 22 NOVEMBRE 2024

Votre avis est important !

jeparticipe.metropole.toulouse.fr





Calendriers du ramassage des emballages recyclables

Les jours de ramassages ne changent pas. Pour rappel voici le **Calendrier pour les semaines paires et semaines impaires**.

En cas de doute sur votre zone d'habitation, une carte interactive est disponible sur le site du Muretain Agglo, onglet « **Gestion des déchets** ».



CALENDRIER de collecte des emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires

20 24



JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

A0ÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Collecte des sacs jaunes le mercredi tous les 15 jours (semaines paires)

Les **bacs** et les **sacs** à collecter sont à présenter **la veille** du jour de collecte

En cas de jour férié, le rattrapage est réalisé le **samedi suivant**



CALENDRIER de collecte des emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires

20 24



JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

A0ÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Collecte des sacs jaunes le mercredi tous les 15 jours (semaines impaires)

Les **bacs** et les **sacs** à collecter sont à présenter **la veille** du jour de collecte

En cas de jour férié, le rattrapage est réalisé le **samedi suivant**

Distribution des Bacs de Tri par le Muretain Agglomération



Nous vous informons de l'arrivée imminente des bacs de tri jaunes fournis par le Muretain Agglomération, dans le but de **renforcer notre engagement envers le recyclage.**

- **Période de mise en place :** entre le 17 avril et le 15 mai, les bacs jaunes seront distribués à votre porte d'entrée.
- **Attribution :** tous les foyers en résidence individuelle seront équipés sans action nécessaire de votre part.
- **Livraison en votre absence :** les bacs seront déposés à votre adresse même si vous n'êtes pas là pour les réceptionner.



Le Muretain Agglomération en profitera pour expliquer les consignes de tri et répondre à vos questions afin de vous aider à utiliser au mieux ces nouveaux bacs.

Nous comptons sur votre participation active pour faire de cette initiative un succès.
Pour toute interrogation, veuillez contacter le Muretain Agglomération ou la mairie.

Election Européenne : 9 juin 2024



HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE : 8H00
HORAIRE DE FERMETURE : 18H00

L'électeur a la possibilité de s'inscrire :

- par voie dématérialisée sur le site : <https://www.service-public.fr> jusqu'au mercredi 1^{er} mai à minuit.
- ou en mairie jusqu'au vendredi 3 mai (horaires d'ouverture mairie).

Bureaux de vote :

- Mairie – bureau 1.
- Maison des Jeunes et des Associations – bureau 2.
- Salle des Fêtes – bureaux 3 et 4.

Nouveautés pour les procurations :

- Nouvel imprimé CERFA à remplir ou saisie par voie dématérialisée sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr> (se rendre, dans les deux cas, en gendarmerie, commissariat ou tribunal afin de valider la procuration).
- **Un électeur ne pourra avoir qu'une seule procuration dans une même période**
- **Le mandant et le mandataire ne doivent plus nécessairement être inscrits dans la même commune.** Toutefois, le mandataire doit prévoir de se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Les élections européennes suscitent traditionnellement un nombre important de listes candidates.

Aussi, les emplacements d'affichage électoral complémentaires sur la commune n'ont pas été conservés pour cette élection.

Seuls les panneaux d'affichage électoral sur les emplacements obligatoires situés à proximité des bureaux de vote (Mairie, Maison des jeunes et des associations et la Salle des fêtes) seront positionnés. Cela ne change rien aux conditions de vote.



SONDAGE SUR LA POSSIBILITÉ D'UN JUMELAGE AVEC L'ESPAGNE (PAYS BASQUE)

Vous pouvez répondre directement en ligne en scannant ce QR Code ou découper ce coupon et le retourner en Mairie. :

Qu'est-ce qu'un jumelage entre deux villes ?

Le **jumelage** vient sceller une envie **entre deux** communes de travailler ensemble, sans limite dans le temps, qui recouvre plusieurs champs d'action et d'échange autour de la culture, du tourisme, de l'éducation, de la gastronomie, du sport, des associations de divers types, de la nature et de l'environnement... et la participation directe des personnes ou de leurs groupements aux échanges.

La mairie de Pins Justaret souhaite évaluer l'adhésion de ses habitants en vue d'un jumelage avec une commune d'Espagne au Pays Basque. Pour cela merci de nous aider en répondant au sondage suivant (3 min).

1/ Connaissez-vous la région du Pays Basque Espagnol ?

- Oui
- Non

2/ Auriez-vous des attaches dans cette région (famille, amis, connaissances...) ?

- Oui
- Non

3/ Si oui : dans quelle(s) ville(s) ou village(s) ?

Précisez.....

Si non : dans quelle autre région de l'Espagne ?

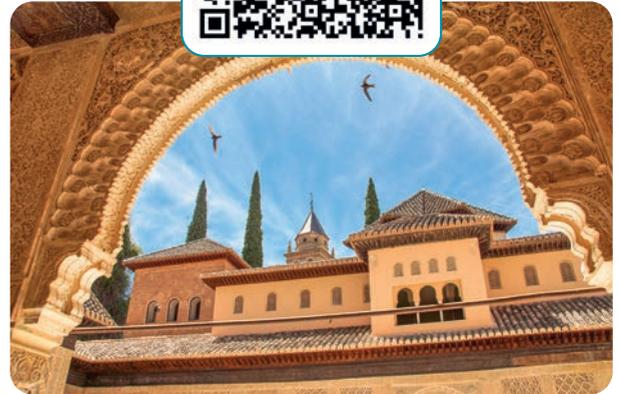
Précisez.....

4/ Seriez-vous intéressés par la création d'un jumelage entre Pins-Justaret et une commune du Pays Basque Espagnol ou plus largement avec une commune du Nord de l'Espagne ?

- Oui
- Non

5/ Si oui, qu'est-ce qui vous intéresserait le plus d'échanger sur (plusieurs réponses possibles)

- Le sport
- Le Tourisme
- La Gastronomie
- Au sein des associations
- Sur la nature et l'environnement
- Sur l'éducation
- Echanges linguistiques
- Autres. Précisez.....



6/ Si le jumelage venait à se créer, seriez-vous d'accord pour accueillir une famille lors des échanges ?

- Oui
- Non

7/ Si oui merci de préciser le nombre de personnes que vous pourriez héberger

- 2
- 4
- Autres. Précisez.....

8/ Savez-vous communiquer en espagnol ?

- Oui
- Non
- Autres. Précisez.....

9/ Dans la phase de création de ce jumelage, seriez-vous intéressés pour participer à la mise en place de ce jumelage au sein d'un groupe de travail ?

- Oui
- Non

10/ Si oui, merci de préciser ici votre contact email et/ou téléphonique, ainsi que votre nom et prénom afin de pouvoir vous contacter :

Nom

Prénom

Téléphone / @ :

.....

.....

11/ Commentaires libres

Précisez.....

.....

.....

**MERCI pour avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.
Nous reviendrons vers vous prochainement.**





NAISSANCES

BOGORINOS Jules 1^{er} février 2024
MONNET LATRON Inaya 28 février 2024



DÉCÈS

TOURNISSA Alain 30 novembre 2023
COMMINGES Gilbert 11 décembre 2023
CROUZIL née CONTE Agnès .. 28 décembre 2023
NDZIGUE MBA Yolande 27 janvier 2024
ANDRIEUX Daniel 04 février 2024

PINS & Enfance Jeunesse



ZOOM sur le métier d'animateur périscolaire

L'animateur périscolaire met en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire (temps court avant et après l'école)..

Qualités requises

L'animateur périscolaire est un(e) salarié(e) à temps partiel travaillant le plus souvent 15 à 25 heures par « semaine scolaire » avant et après la classe, parfois pendant la pause méridienne. Il/elle peut également exercer pendant les « petites » vacances scolaires.

Il/elle intervient en direction d'un public unique : les 3-12 ans dans des espaces temps proches de l'école, le matin, le soir, pendant la pause méridienne et peut intervenir en sus des temps périscolaires auprès d'autres publics : les adolescents.

L'animateur périscolaire exerce ses fonctions sous la responsabilité du responsable administratif de la structure qui l'emploie. Il/elle organise son programme de travail en concertation et sous le contrôle direct d'un(e) responsable d'équipe d'animation. Ce professionnel dispose de l'autonomie nécessaire pour mener les actions en relation directe et en face à face avec le public concerné.

Il/elle veille à la sécurité des biens et des personnes dans le cadre des actions dont il a la charge.

Diplômes

- BAFA
- CQP (certificat de qualification professionnelle) d'animateur périscolaire

<https://entreprendre.agglo-muretain.fr/le-muretain-agglo-recrute>

Le groupe scolaire dispose de 14 animateurs en maternelle et 19 en élémentaires.

Grâce à leur générosité et leur énergie, les animateurs et animatrices contribuent significativement et de façon quotidienne au bien-être général des jeunes dans un environnement ludique et sécuritaire. Toujours dans le but que les enfants auprès desquels ils et elles interviennent s'amusent pleinement, les animateurs et animatrices relèvent chaque jour de nombreux défis. Il est aussi important de reconnaître le rôle fondamental qu'ils et elles jouent dans l'épanouissement des jeunes et des familles.

Audrey Tardieu



Halte-Répît de Saubens

C'est un **lieu d'accueil de jour** qui propose une prise en charge et un accompagnement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés vivant à domicile sans que le diagnostic n'ait été encore nécessairement médicalement établi.



Le **CCAS de Pins-Justaret est partenaire du CCAS de Saubens** pour cette structure de répit gérée par la collectivité saubenoise.

Ce lieu est donc ouvert aux Pins-Justaretois et Pins-Justaretoises.

OBJECTIFS pour l'Aidant :

- Prendre du temps pour lui.
- Le **soutenir** et **l'accompagner** pour favoriser un maintien à domicile du bénéficiaire dans de meilleures conditions.

- Lui apporter du répit et **l'écouter**.
- Être un **lieu d'écoute et de conseil**, un lieu d'échange et de rencontre avec d'autres familles.

OBJECTIFS pour l'Aidé :

- Offrir un **temps de bien-être et détente** à travers des activités ludiques, maintien du lien social etc...
- **Stimuler** les capacités cognitives et motrices au travers des activités adaptées.
- Lutter contre l'isolement

Objectifs pour les deux : rompre le face à face de la relation Aidant-Aidé.

Lieu d'accueil :

Maison des Aînés et de la Culture
2 allées des Feuillantines à SAUBENS

Contact :

Courriel : CCAS de SAUBENS
Tél. : 05 61 56 89 75
contact@mairie-saubens.com

Le CCAS



© AdobeStock

Chèque Énergie 2024

Le chèque énergie sera envoyé automatiquement aux ménages éligibles à compter du mois d'avril jusqu'à mi-mai.

Ce chèque est attribué sous conditions de ressources.

Pour toute information, consultez le site internet :

www.energie-info.fr ou contactez le **0 800 112 212** (service gratuit).



Le CCAS



Compost obligatoire en 2024 : où en est-on ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).



La loi AGEC rend obligatoire le tri à la source des biodéchets pour les collectivités afin que ceux-ci soient valorisés. Chaque collectivité est libre de définir l'organisation qui lui convient le mieux.

On appelle « **biodéchets** » les déchets organiques fermentescibles :

- Les déchets alimentaires ou « déchets de cuisine et de table » : déchets de cuisine tels que les restes de repas, de préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés, issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, etc.
- Les déchets issus de l'entretien des parcs et jardins ou « déchets verts » : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc.

POURQUOI TRIER LES BIODÉCHETS À LA SOURCE ?

Pour réduire le bilan carbone du secteur des déchets

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO₂.

Les trier afin de les valoriser ne présente que des avantages.

En triant les biodéchets, plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre sont évitées.

Pour produire des énergies renouvelables

Mobiliser les biodéchets permet de développer la production de biogaz, une énergie renouvelable nécessaire à la décarbonation. Le biogaz peut être utilisé de différentes manières :

- Sous forme de combustible pour produire électricité et chaleur ;
- Purifié en biométhane et utilisé comme carburant ;
- Injecté dans le réseau de gaz naturel.

Pour la résilience des modèles agricoles

Remplacer les apports en engrais de synthèse par des engrais organiques issus de biodéchets (compost par exemple) présente d'importants bénéfices environnementaux. La revitalisation des sols peut ainsi se faire à l'aide de ressources renouvelables et disponibles sur le territoire.

COMMENT METTRE EN ŒUVRE L'OBLIGATION DE COMPOST ?

En 2024, il n'y aura pas d'obligation de compostage pour les particuliers ; au lieu de cela, les collectivités territoriales seront tenues de mettre en place le tri à la source et la valorisation des biodéchets.

Les solutions possibles

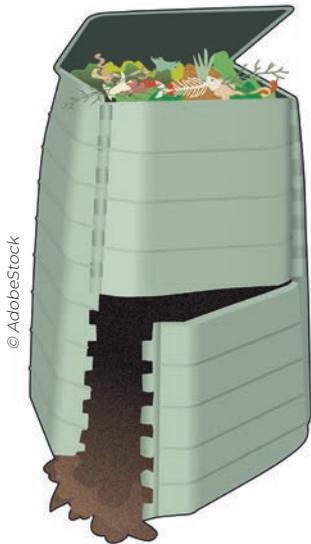
Selon le gouvernement, les collectivités devront donc choisir une solution pour les ménages parmi ces options :

- Une gestion de proximité, en mettant à disposition des habitants des composteurs de quartiers ou à pied d'immeuble ;
- Une gestion séparée, en prévoyant un bac supplémentaire au couvercle le plus souvent marron, ramassé séparément par des camions bennes dédiés, comme les autres poubelles de tri.

- Ou financer en partie la distribution de composteurs individuels.

C'est, cette dernière proposition, qui est retenue par le Muretain agglo, et par la commune.

Pour mettre en œuvre la solution un groupement de commandes est constitué au niveau du Muretain agglo et la commune décide d'y adhérer, via une délibération votée lors du conseil municipal du 29 Septembre 2023, Le Muretain agglo est le coordonnateur de ce groupement, il a donc en charge l'organisation des procédures de passation des marchés.



La situation actuelle

Comme prévu par la convention le MA a donc publié un marché pour acquérir les composteurs, malheureusement ce marché a été déclaré sans suite.

Un nouveau marché doit être lancé, mais actuellement il semble qu'il y a une pénurie nationale de composteurs. Dans l'attente de ce marché le MA va essayer d'acheter en direct un petit volume de composteurs pour répondre aux besoins les plus urgents.

Vous pouvez toujours commander un composteur via le site du Muretain agglo en scannant ce QR Code ou avec via l'adresse ci-dessous :

<https://vivre.agglo-muretain.fr/gestion-des-dechets/mes-demarches/commander-un-composteur>

Nous vous tiendrons régulièrement au courant sur l'évolution de la situation.

Michel Renoux

Le compostage domestique



Commander
un composteur

Attentif à la protection de l'environnement et à la réduction des déchets, le Muretain Agglo a déjà distribué près de 5 000 composteurs domestiques.

Les composteurs individuels sont en vente au prix de 26,00 €.

Une vaste opération d'équipement des habitants de maisons individuelles a été mise en place.

Pour obtenir votre composteur domestique :
Renseignements au 05 34 46 30 50

TOUT SAVOIR SUR LA MÉTHODE DE COMPOSTAGE ICI

Nichoirs

18 nouveaux nichoirs et refuges ont été installés le 14 février 2024, menant ainsi l'effectif total des nichoirs de la commune de Pins-Justaret à **58** :

- Des nichoirs à mésanges ont été installés place René Loubet et au Périé.
- Des nichoirs à chouettes, sittelles et grimpereaux sont dorénavant visibles dans le bois communal impasse du Centaure.
- Des nichoirs à mésanges et gîtes à abeilles le long de la coulée verte viennent compléter ceux déjà présents.

Les objectifs restent les mêmes que les installations de 2021 et 2023, à savoir :

- Renforcer les populations de mésanges, moineaux, grimpereaux, sittelles, chouettes et abeilles et guêpes solitaires, en leur mettant à disposition un habitat pour leur reproduction ou pour se réfugier la nuit ou la journée,
- Protection des arbres contre une multitude de chenilles (dont la processionnaire du pin dont les mésanges sont friandes) ou prédation des rongeurs (par les chouettes),
- Soutien à la fonction de pollinisation.

La commune poursuivra son investissement dans l'entretien des nichoirs.

L'installation de ces nichoirs et refuges permettra d'accueillir de nouvelles nichées notamment de mésanges, d'abeilles et guêpes solitaires, espèces rapidement observées dans ces types de nichoirs au printemps de cette année.

La colonisation des nichoirs à grimpereaux et chouettes est plus longue que celle des nichoirs à mésanges et il n'est pas rare d'avoir une année sans occupation.

Michel Renoux





La Médiathèque :



PROGRAMME VOYAGE EN ARTICLE PINS-JUSTARET

ATELIERS CARNETS DE VOYAGE

animés par Sarah Branger-Luquet de *Et Hop l'atelier*
Samedi 20 avril à 10h et 11h15

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

entre les résidents de l'EHPAD *La tranquillité* et les élèves de CP
Jeudi 4 avril, Mardi 23 avril, Jeudi 25 avril à 14h

ANIMATIONS SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

Valise Pop-up et Tapis de lecture "Le rond"
Prêtés par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne

ACCUEIL ALSH

Lectures de kamishibais et quizz autour du voyage
Mercredi 20 et 27 mars

EXPOSITIONS

"L'art autour du monde"
du 7 février au 26 avril
Prêtée par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne

"Objets insolites de vos voyages"
du 2 au 27 avril
Exposition participative pour découvrir les trésors de France et d'ailleurs

"Le mur des cartes postales"
du 2 au 27 avril
Exposition participative de cartes postales

SPECTACLE : "ULYSSE, L'ODYSSÉE, L'ILIADÉ ET SURTOUT L'ODYSSÉE"
Samedi 27 avril à 16h à Labarthe-sur-Lèze

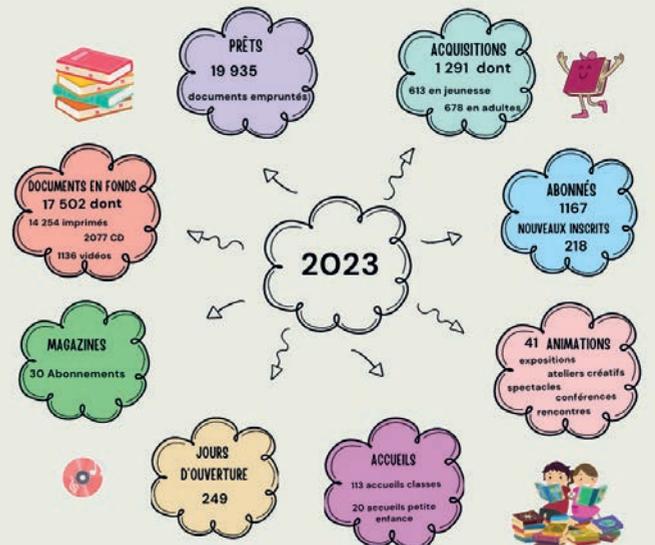
Offert par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne

Retrouvez l'ensemble du programme sur le site des médiathèques des autres communes de l'Entente.
Roquettes, Lagardelle/Lèze, Eaunes, Labarthe/Lèze



© AdobeStock

LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES





L'histoire à ciel ouvert



PINS-JUSTARET — Place Sainte-Barbe



Vous plonger dans un livre d'histoire ne vous enchante pas outre mesure ? Pourtant, vous aimeriez connaître l'histoire de Pins-Justaret, savoir qui était Blaise Deymié dont la tombe monumentale attire l'œil du visiteur au sein du cimetière communal, découvrir pourquoi le quartier de Justaret abrite une statue de la vierge ou encore quel est le nom de ces pigeonniers typiques du midi toulousain qui fleurissent en bord d'Ariège ?

Depuis quelques mois, 9 panneaux ont été installés dans la commune, à l'initiative de la municipalité, vous invitant à une visite patrimoniale. S'il est inutile de suivre un ordre prédéterminé, il est préférable de partir du centre du village, là où bât le cœur de l'histoire, c'est-à-dire au pied du château, devenu en 1993 mairie. À tout seigneur tout honneur ! Le panneau vous contera l'histoire de ces seigneurs issus de Catalogne qui ont créé au XIII^e siècle la seigneurie de Pins. Le château est la demeure la plus ancienne de la commune. Ne repartez pas sans admirer le pigeonnier, quadrangulaire tout de brique vêtu. Dirigez-vous ensuite vers la médiathèque, ancienne chapelle du château qui servit d'église paroissiale jusqu'à ce que l'église Sainte-Barbe soit construite. Un panneau vous offre quelques précisions sur sa construction tandis qu'un autre vous invite à poser vos yeux sur une croix en fer forgé, imposante avec ses 4 mètres de hauteur.



L'Ariège, toute proche

Traversez la place et empruntez la rue éponyme. Le panneau arbore une carte postale représentant l'ancienne mairie-école : le bâtiment abrite désormais le club des aînés.

Dirigez-vous ensuite jusqu'à la route de Saubens pour découvrir le pont des Nauzes qui enjambe le Haumont. Ce pont permettait la desserte de plusieurs métairies mais ne possédait qu'une largeur de 3.40 m parapets compris selon un rapport de l'agent voyer du 8 mai 1984. Cette largeur fut portée à 6m en 1894 pour faciliter les relations entre Saubens et Pins.

Enfin, dernier panneau installé dans le quartier de Justaret, ancienne sauveté qui préfigure le village. Lors de la terrible inondation de 1875, l'Ariège, toute proche a épargné la vie des habitants et en remerciement, une statue de la vierge fut érigée.

Et si vous profitez des beaux jours pour découvrir le patrimoine naturel et bâti du bord d'Ariège ? C'est Cyprien, petit garçon de Justaret et son pigeon apprivoisé, Vaillant qui vous guident. Découvrez cette initiative sur le site de la mairie de Pins-Justaret. Le livret-jeu est quand à lui téléchargeable sur le site de la Réserve Naturelle du Confluent Ariège-Garonne.

<http://nr-confluence-garonne-ariège.fr/>

Quand l'histoire devient un jeu d'enfant !

- 1 La place Sainte-Barbe (archives privées).
- 2 Le château (archives privées).
- 3 Pigeonnier « pied-de-mulet » en bord d'Ariège (photo : D.M).
- 4 Pigeonnier du château (photo : DM).

Diane Masclary



Un jeune Pins-Justaretois s'engage dans un rallye humanitaire

Né à Pins justaret et encore habitant de Pins Justaret, le jeune Vincent Blandin, âgé de 18 ans à peine décide de s'engager dans le plus gros rallye du monde pour les 18 à 28 ans, le 4L Trophy (<https://www.4ltrophy.com/>).

« Ce qui me plaît particulièrement dans ce rallye est qu'on va y faire de nouvelles rencontres, que les jeunes s'entraident pendant le parcours, et surtout ce rallye a un but humanitaire pour les écoles qui seront visitées. »

Comment lui est venue cette folle idée ?

A l'époque, âgé de 7 ans, Vincent était présent avec sa famille au départ de ses cousins au 4L Trophy à Biarritz. Vincent a été très vite emballé par l'idée en suivant le périple de ses cousins. En fait, ce rallye a lieu tous les ans. Il s'agit d'un maxi rallye d'orientation à la boussole et au road-book par des jeunes, des 4L et un superbe périple jusqu'aux dunes du Sahara. Ce rallye s'étend sur 6000 km depuis Biarritz et traverse 3 pays du nord africains.

« J'ai créé une association pour pouvoir récolter des fonds et financer la réhabilitation d'une 4L. Elle sera à dominance rose pour représenter la ville rose. Je vais réhabiliter la 4L de A à Z pour qu'elle puisse rouler dans le désert, par exemple, j'ai déjà fait entièrement le châssis moi-même. »

Alors qu'il cherchait un coéquipier pour l'accompagner dans cette belle aventure, son frère, Guillaume Blandin, 28 ans, s'est proposé, dorénavant nous allons suivre la belle aventure de guigui et kikou. Depuis, ce projet est devenu une vraie affaire de famille occupant tous les repas de familles entre autres et tous les week-ends : réhabilitation de la 4L avec son grand-père, mais aussi rechercher des sponsors ou encore récolter des dons et des fournitures pour les enfants du désert.

« Je suis hyper content de vivre cette aventure avec mon frère car elle va nous permettre de nous rapprocher. »

Vincent est actuellement en terminale au Lycée Eugène Montel de Colomiers où il prépare son diplôme de chaudronnier. Fier de son projet, son Lycée est devenu le premier sponsor. Les lycéens en chaudronnerie vont l'aider aussi à faire toute la galerie de toit. Depuis, de nouveaux sponsors se sont rajoutés, de Pinsaguel, de Muret, de Pins-Justaret et de Colomiers. Vincent continue à chercher des financements, des nouveaux sponsors et a besoin de récolter des fournitures scolaires, des produits médicaux, des affaires sportives mais aussi tout type de dons pour organiser des tombolas ou autres...Le budget nécessaire est évalué à environ 12 000 euros.

C'est quoi le 4L Trophy ?



« Par la suite, j'aimerais m'engager en tant que réserviste à l'armée de terre après avoir passé mon bac et après une année de plus en mention aéronautique. L'armée m'apporte la sécurité, la rigueur, la confiance en moi, et la chaudronnerie est très transversale, je pourrai l'exercer dans différents domaines. ».

Ce rallye aura lieu du 14 Février au 2 Mars 2025, cela fait déjà 4 mois que Vincent s'y prépare soit plus d'une année pour préparer 10 jours de rallye, comme on dit « ce n'est pas tant le résultat qui compte mais c'est le chemin pour y arriver. »

Maintenant, n'hésitez pas à contacter Vincent pour le soutenir. Vous pouvez dorénavant le suivre sur les différents réseaux sociaux ci-après.

MERCI VINCENT pour ce partage et BRAVO pour ce beau projet, je te souhaite une belle préparation, de belles rencontres, et une belle aventure familiale...

Contact et réseaux sociaux :

Instagram : 4L_trophy_2025
 Courriel : les.as.delavilleroze@gmail.com
 Facebook : Les as de la ville rose
 Tél. 07 69 87 15 27

Sabine Sauvage



ALAE

Le chantier de construction de l'ALAE avance dans le respect du planning initial.

Le gros œuvre est terminé et les travaux du second œuvre sont en cours.

Le cloisonnement intérieur est finalisé et afin de montrer l'avancement et se rendre compte des volumes, le personnel qui prendra possession des locaux, les directeurs d'écoles et les directrices des ALAE, ainsi que les élus des deux communes Villate et Pins-Justaret ont pu visiter le chantier avec la présence des architectes en charge du projet.

La date de livraison prévisionnelle du nouveau bâtiment à énergie positive est prévue pour l'été 2024.

Par la suite, la démolition des anciens bâtiments (préfabriqués) pourra avoir lieu.

Vincent Garouste



© ALAE

Limitation des dépenses d'énergie

Dans un souci de limiter les dépenses d'énergie, le passage à l'éclairage LEDs de la maison des associations et du foyer rural a été réalisé en 2023. Nous poursuivons dans la même optique en 2024.

A l'occasion des vacances scolaires de février, le changement des luminaires dans 17 classes du groupe scolaire Jean Jaurès 1 a été réalisé par les services techniques.

Cela représente environ 150 luminaires. Lors des prochaines vacances scolaires en Avril, les derniers luminaires des couloirs et des sanitaires seront remplacés.

Les WC de la place René Loubet sont en cours de rénovation par l'équipe "bâtiment" des services techniques.

Les travaux ont débuté en mars par les sanitaires côté boulodrome avec la rénovation du WC existant, l'installation d'un urinoir et d'un nouveau lave main.

Les murs et les portes ont également été repeints.

Les plantations se poursuivent sur la commune par l'équipe "Espace Vert" des services techniques. Les abords de la passerelle du chemin de Malrivière sont dorénavant arborés (*voir photo*) et les plantations de la rue Sainte-Barbe sont finalisées.

Les lampadaires de type "boule", éclairant principalement le ciel et qui seront interdits en 2025, ont été remplacés en mars.

Cela représente **219 lampadaires** avec une économie d'énergie à de 10% à la clef pour la commune.

Vincent Garouste





Les orientations **budgétaires**

Les orientations budgétaires de cette année gardent le cap sur l'investissement afin d'augmenter l'offre en équipements sportifs et ludiques.

L'année 2023 a vu l'arrivée du **City Stade** sur la place René Loubet, emplacement stratégique au cœur du village, qui rencontre un vif succès en termes de fréquentation.

L'installation de cet équipement a été réalisable grâce à la préparation de dossier portant sur des demandes de subvention auprès d'organismes que nous remercions.

Afin de financer le City Stade, la Commune a été attribuée des subventions suivantes qui couvrent environ 75% du cout total HT :

- **Conseil Départemental de la Haute Garonne** : 27 998.80 euros.
- **Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne** : 25 521 euros.

L'année 2024 sera marquée par une extension de l'offre pour la pratique sportive sur la place René Loubet avec l'installation de 3 zones d'activités :

- Une zone de **Street Workout** (*photo figure 2*).
- Une zone de **fitness** avec plusieurs agrès : vélo classique et elliptique, stepper (*photo figure 1*).
- Une zone **ping-pong**.

Ces zones seront installées aux abords du City Stade dans la continuité des équipements déjà installés.

Le projet est en cours d'élaboration et devrait être sélectionné d'ici peu afin de permettre son installation dès cette année.

A l'approche des jeux olympiques, la commune de Pins-Justaret est labélisée "Terre de Jeux 2024.

Grâce à ce label, nous avons sollicité l'Agence Nationale du Sport afin de participer au plan '5000 terrains de sport - Génération 2024 ainsi que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le but d'obtenir des subventions pour financer ce nouvel équipement multigénérationnel qui sera mis à disposition de toutes et tous gratuitement.

Vincent Garouste



Rue Ste Barbe : **réouverte à la circulation**

La réorganisation de la circulation en centre-bourg avec mise en sens unique et circulation apaisée dans les rues de la Bourdasse et Ste Barbe touche à sa fin. La rue Ste Barbe sera remise en circulation le 03 avril 2024 après la pose de la signalisation. L'inauguration officielle aura lieu le 14 juin, après la fin de la période de réserve des élections européennes.

C'est une première étape de l'embellissement du centre-bourg qui va se poursuivre mais c'est aussi un chantier qui a marqué la vie des riverains, des commerçants de la rue et des lieux tout autour.

Tout au long de ce projet, depuis la conception et jusqu'à la fin des travaux la municipalité, les équipes voirie du Muretain-Agglomération et les entreprises se sont efforcées de répondre aux inquiétudes, aux réelles difficultés rencontrées par les uns et les autres. La présentation du projet avec des réunions en mairie, les réunions de chantier toutes les semaines, la vigilance de la police municipale ont permis d'identifier tous les points à traiter (à titre d'exemple sécurisation des circulations, stationnement pour la pharmacie, sorties des eaux pluviales et autres problèmes de réseaux découverts en décapant la rue, accès des riverains parking public refait à neuf, liaison avec les chantiers de construction Sierra et Nevada, etc... Nous remercions les commerçants, les riverains et tous les habitants de leur patience qui a été mise à rude épreuve. Une nouvelle signalisation informant de la réouverture sera mise en place.



Rue St Barbe Avant Travaux

La rue Ste Barbe bénéficie maintenant de plantations et de mobilier qui vont changer radicalement la vie dans cette rue, ce qui n'a pu être fait aussi bien rue de la Bourdasse, faute de place. Piétons, cyclistes sont prioritaires dans les espaces partagés que constituent les deux rues. C'est une nouvelle façon de vivre en ville qui se développe un peu partout à Toulouse et dans les communes voisines. Pins-Justaret a été précurseur en la matière et on peut en être fiers.

Poursuite de l'aménagement **du centre bourg**

La réouverture de la rue Ste Barbe termine une première phase d'aménagement du centre bourg tel qu'annoncé dans le programme de la municipalité. L'aménagement du parc de la mairie va suivre conformément au projet qui a été exposé en mairie. Mais nous sommes encore loin de transformer le cœur de notre village en lieu agréable, sécurisé et mis en valeur. L'acquisition d'un bâtiment avenue de Villate par l'établissement foncier d'Occitanie réalisée à la suite de sa mise en vente en 2022 va permettre de réorganiser tout l'ilôt constitué par ce bâtiment et les propriétés de la mairie donnant sur la place de la mairie. En effet ce sont des bâtiments peu ou pas utilisés notamment la maison au coin de l'avenue de Villate, acquise dès 2008. La municipalité va lancer en relation avec l'EPFO et la Région une étude pour déterminer le cahier des charges de la construction à créer en lieu et place de cet ilôt.

En même temps la direction de la voirie de Muretain-Agglomération a été sollicitée pour étudier un aménagement de l'avenue de Villate avec un triple objectif : préciser l'aménagement final du parking créé à l'entrée du parc de la mairie et notamment les conditions d'entrée et de sortie, élargir l'avenue de Villate pour sécuriser le parking et les circulations piétons-cycles, assurer la continuité des liaisons piétons-cycles jusqu'au rond-point des écoles.

Ceci donnera des perspectives pour les années à venir.

Claudine Gambet



Le budget 2024

Le Budget 2024 devrait être adopté lors du Conseil Municipal du 10 avril 2024 ainsi que l'affectation du résultat et le Compte administratif 2023. Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'est tenu lors de la séance du 13 mars 2024.

Comme lors des quatre années précédentes, ce budget a été préparé dans des conditions de crise et d'incertitude. Au niveau international, les différents conflits et les élections présidentielles en Russie et aux USA entraînent une situation très tendue et une inflation élevée. La seule bonne nouvelle réside dans le fait que l'augmentation des prix des carburants et des fluides s'est ralentie même si les prix restent très élevés.

Au niveau communal, la préparation du Budget 2024 s'est concentrée sur la poursuite des politiques publiques existantes et sur la mise en œuvre des projets du mandat.

Concernant le budget de fonctionnement, la ligne directrice a été la maîtrise des charges en prenant en compte le contexte inflationniste, notamment avec le maintien à un niveau élevé des dépenses des fluides (électricité, gaz, eau) et la poursuite des actions d'investissement menées pour la baisse de leurs consommations.

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Commune a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

En investissement, le budget reprendra les opérations qui n'ont pas été terminées sur l'exercice 2023 ainsi que de nouveaux investissements :

Ecoles et améliorations énergétiques :

- La poursuite et l'achèvement des travaux de construction de l'ALAE.
- L'investissement au sein du groupe scolaire Jean Jaurès :
 - Rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Jaurès 2 avec le remplacement des menuiseries,
 - Démarrage du programme de climatisation du hall de l'école
 - Clôture de l'école Maternelle sur l'avenue Carrière.
- La poursuite de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux avec notamment le passage des luminaires en LED.
- La création d'une centrale photovoltaïque sur la toiture des services techniques afin de produire une partie de l'électricité nécessaire aux bâtiments communaux.

Environnement :

- La poursuite du programme de plantation d'arbres et d'arbustes.

Aménagement & Entretien :

- Le paiement de la dernière tranche de la rue de la Sainte Barbe.



- L'aménagement de la place François Thuries à Justaret.
- La piste cyclable chemin de la Gare et chemin de la Croisette.
- Le parking de l'ALAE.
- Le retraitement de l'Avenue des Espérances incluant une continuité piétons/cycles.
- Des études et des travaux sur des projets de voirie.
- Les travaux d'aménagement des locaux provisoires de la Gendarmerie dans les anciens locaux des Services Techniques.
- La poursuite de l'opération de réaménagement du parc de la mairie.
- La création d'un Street Work Out (structure de gymnastique et musculation de plein air) place René Loubet ainsi qu'un équipement Ping-Pong.
- Les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite.
- La création d'une aire de jeux sur l'espace vert de la rue François Verdier.

Patrimoine :

- Selon les opportunités, des acquisitions foncières le long de l'Ariège.

La sécurité :

- La mise en place de la vidéo protection.

Budget projet participatif : un budget participatif est prévu.

En résumé ce budget se caractérise par six grands axes :

- **La maîtrise des dépenses** de fonctionnement.
- **Pas d'augmentation des taux d'imposition** restés fixes depuis le début du mandat.
- L'achèvement de la phase travaux du projet des **ALAE**.
- La poursuite des actions pour **améliorer l'efficacité énergétique et le confort thermique** des bâtiments communaux notamment scolaires.
- La fin des travaux de voirie **rue Sainte Barbe** et le début de l'**aménagement du Parc**.
- **Un endettement maîtrisé** caractérisé par un nouvel emprunt de 350 000 € afin de financer les projets 2024.

Natalie Rahin



Cake à la patate douce

Ingrédients / pour 4 personnes :

- 300 gr de patates douces
- 2 carottes
- 1/2 C à café de curcuma en poudre
- 60 gr d'amandes
- 100 gr de fêta coupée en cubes
- 60 gr de beurre
- 1 œuf
- 120 gr de sucre semoule
- 1/2 sachet de levure chimique
- 20 gr de gingembre râpé
- 190 gr de farine
- Beurre pour le moule

Préparation :

1. Beurrer le moule à cake.
2. Couper la patate douce en 2 et la faire cuire pendant 20 à 25 minutes.
3. Éplucher les carottes, les couper en rondelles et les faire cuire pendant 15 minutes.
4. Couper les amandes en morceaux.
5. Peler la patate douce et écraser les carottes à la fourchette avec le beurre et le curcuma.
6. Fouetter l'œuf avec le sucre ajouter les 2 pulpes, la farine, la levure, le gingembre ainsi que les amandes et la fêta.
7. Verser la pâte dans un moule à cake.
8. Enfourner 1 heure puis laisser reposer 10 minutes avant de démouler.

Bonne dégustation !



Caroline Besombes



Tarte aux fraises

Ingrédients :

- 1 pâte sablée
- 500 gr de fraises
- 250 gr de crème d'amandes
- 65 gr de beurre
- 20 gr de sucre
- 1 œuf
- 45 gr de poudre d'amandes
- 1/2 citron (zeste)

Préparation :

1. Cuire le fond de tarte à 170° durant 15 minutes.
2. Laver et couper en deux les fraises.
3. Préparation de la crème d'amande :
 - Travailler le beurre pommade, ajouter le sucre en terminant par l'œuf.
 - Rajouter la poudre d'amande et le zeste de citron.
4. Etaler de façon homogène la crème sur le fond de la tarte.
5. Placez les 1/2 fraises en épi.

Vous pouvez napper les fraises avec de la gelée à l'aide d'un pinceau et finir par les zestes de citron.

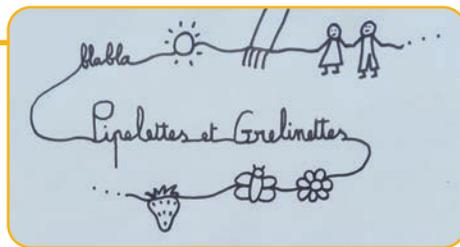
Bon appétit !



Catherine Perez



Pipelettes et Grelinettes : Créer du lien social en soignant la biodiversité



L'idée de créer cette association est née pendant le confinement d'une envie d'activités extérieures, de partage, de nature et c'est alors que d'investir l'espace vert situé au centre du lotissement et de l'utiliser comme un lieu de rencontre autour de la biodiversité, du jardinage se présenta comme une évidence : ce lieu pourrait permettre la réalisation d'une partie de ces envies.

En 2021, après plusieurs rencontres avec la mairie, une convention d'occupation de l'espace vert est signée pour une durée de 3 ans. Un dossier de financement participatif fut ensuite déposé et accepté par la mairie la même année.

L'aventure de "Pipelettes et Grelinettes" peut ainsi commencer !

À l'occasion d'un repas de quartier, post confinement, les premiers habitants voulant adhérer au projet se manifestent. Des chantiers du week-end se mettent en place avec toujours la volonté de créer du lien et l'envie de partager des savoir-faire, des idées et de faire des expériences autour des plantations.

Les enfants sont également intégrés au projet puisque lors des sessions de jardinage, ils peuvent jouer sous le tipi, participer aux plantations et aux séances de désherbage tout en profitant de cet espace de convivialité. Des goûters ou apéritifs improvisés viennent souvent clôturer ces moments de partage.

La mairie les accompagne dans ce projet et à travers l'association "Arbres et Paysages d'Autan", participe à la plantation d'arbustes pour structurer l'espace ainsi que des fruitiers.

Ce jardin est un lieu de partage de savoir-faire, leurs motivations c'est d'apprendre, jouer et expérimenter et se retrouver.

Au long de ces 3 années, plusieurs chantiers ponctuels ou récurrents ont été réalisés :

- **Ateliers bricolage au jardin** : décoration des clôtures, construction de 2 buttes de permaculture, installation d'un récupérateur d'eau, installation de carrés potager, fabrication d'un abri à hérisson, d'un tipi pour les enfants et de jardinières en palette et tuiles etc...
- **Evidemment les tâches régulières du jardin** : tonte raisonnée l'été, arrosage, désherbage, paillage du potager, récupération de plants, matériel et préparation du sol pour de futures plantations.
- **Toutes les plantations** : plants champêtres, plantations des buttes et des carrés potagers. Choix de plants mais aussi de légumes, fleurs médicinales et mellifères.
- **Aménagement et plantation du coin rocaille.**

Tous ces travaux sont réalisés par les adhérents et sympathisants de l'association dans un esprit de convivialité avant tout.

L'association a toujours des projets :

- Tout d'abord, **ouvrir l'association** à des personnes qui ne sont pas du lotissement en réalisant des ateliers ex : greffe (le premier s'est tenu le 10 mars), bouturage, taille des arbres etc.
- Présentation de **l'agriculture syntropique** qui se base sur le fonctionnement des écosystèmes naturels, en répondant aux objectifs de production des agriculteurs. Réalisation d'un jardin forêt pour concrétiser sur cette notion.
- Organiser des conférences sur les thèmes du jardin.

Mais tout reste possible et si l'envie de d'adhérer, jardiner, expérimenter ou de créer vous aussi un espace partagé dans votre lotissement, Julie, Patricia, Noémie, Gaëlle, Clémence et Didier sont là pour échanger des plants et ...des idées.

N'hésitez pas à les contacter :

pipelettes.et.grelinettes@gmail.com ou leur page Facebook : [pipelettes et grelinettes](#)

Catherine Perez





Espace Jeunes



SOLIDARITÉ
RESPECT
TOLÉRANCE

OBJECTIFS

Intergénérationnel
Découverte art numérique
Rencontre inter espaces jeunes

INSCRIPTIONS

Dossier d'inscription à compléter / Règlement intérieur à signer / Cotisation annuelle de 20€, effective du 1er septembre au 31 août. Des participations peuvent être demandées lors de sorties, séjours, repas...

HORAIRES

Périodes scolaires
Mardi 16h30-18h30
Mercredi 13h30-18h30 (hiver) et 13h30-19h (été) Jeudi 16h30-18h30
Samedi 13h30-18h30 (hiver) et 13h30-19h (été)

Vacances scolaires semaine type
Du lundi au vendredi 14h-18h30
Cantier Jeunes VVV 9h30-12h30

Des temps d'animations sont encadrés sur les temps méridiens dans les différents établissements scolaires. (PLC, ALAC...)

RÉSEAUX SOCIAUX

ej_pins_justaret

CONTACTS

07 68 31 32 38
ej.pins.justaret@foyersruraux.org
11, Avenue de Toulouse,
31860 Pins-Justaret



ACCÈS
AU SITE
INTERNET



**DU 08 AVRIL
AU 19 AVRIL**
LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE
DE TOUTES MODIFICATIONS



INFOS GÉNÉRALES

CHANTIER VVV de 10h à 13h
du 8/04 au 12/04

Espace Jeunes : 13h30 > 18h30
du lundi au vendredi

LES SORTIES

MARDI 09 AVRIL
Trampoline park, 20€, départ 13h

MARDI 16 AVRIL
Journée vélo, rdv 10h30 + pique nique

MERCREDI 17 AVRIL
cinéma Muret, 5€, séance à 14h

CHANTIER VVV

GENE - SPORT
Du 08/04 au 12/04 de 10h à 13h.
Activité sportive avec le centre de loisirs
maternelle et la maison de retraite.

THÈMES ET ACTIVITÉS

LUNDI 08 AVRIL
Futsal, 14h > 17h

MERCREDI 10 AVRIL
Basket-ball, 14h > 17h

VENDREDI 12 AVRIL
Soirée fajitas, 5€, jusqu'à 22h30

LUNDI 15 AVRIL
Découvre la réalité virtuelle

JEUDI 18 AVRIL
Karaoké "Viens libérer ta voix"

VENDREDI 19 AVRIL
Soirée Cluedo/pizza, 5€, de 18h30 à 23h



Club de Sauvetage et Secourisme du Muretain

Le Club de Sauvetage et Secourisme du Muretain (CSSM) remercie chaleureusement la municipalité de Pins Justaret de lui avoir gracieusement accordé l'accès à une salle lors des dernières vacances d'hiver. Ce prêt d'une semaine a permis le bon déroulement d'une formation de premiers secours PSE1, pour toute une promotion de nouveaux stagiaires.

Sensible à ce geste de la commune, le CSSM a délivré la formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) pour deux classes de CM1 et CM2 de l'Ecole Élémentaire Jean Jaurès.

Le CSSM contribue à sensibiliser les citoyens aux techniques de sauvetage et aux gestes de secourisme, formant et entraînant les sauveteurs et secouristes de demain. Passionnés et engagés, nos secouristes interviennent sur des postes de secours lors de vos différents événements.

Le CSSM compte également de nombreux adhérents pratiquant le sauvetage sportif, une discipline combinant des compétences en natation et en sauvetage avec des épreuves sportives, de 5 à 70 ans. Le club se situe dans le TOP 10 des clubs français depuis plusieurs années et peut s'enorgueillir d'avoir régulièrement dans ses effectifs des sportifs de niveau national et international.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Plus d'informations sur muretsauvetage.fr



Les pass'y agés



Les Pass'y âgés en vadrouille au restaurant, s'amuse à la dictée et toujours dans la bonne humeur.

Et nous continuons notre joyeux périple :

- **Dimanche 14 avril** : Salon du Fait soi-même, Loisirs créatifs et Puces couturières à Pins Justaret
- **Avril** : repas du printemps, animation musicale après-midi dansante
- **Mai** : Voyage 4 jours à Beauval et les châteaux de la Loire
- **Mai** : Journée à Toulouse pour un rallye pédestre
- **Juin** : grand Pic-nic à Beaumont sur Lèze

Vous souhaitez nous rejoindre... Avec grand plaisir.

- Mail : les.passages@gmail.com
- Martine Ubiedo : **06 41 31 28 07**

Club Séniors Les Pass'y âgés



PINS JUSTARET

Salle des fêtes - Place René Loubet

Le Dimanche 14 avril 2024
9h30 - 18 h **DIY**

Salon du Fait Soi-Même

Loisirs créatifs

Puces des couturières

Entre les coupons, les fils et les loisirs créatifs, vous trouverez les bijoux, des objet bois et résine, des cosmétiques lait de jument, des bougies artisanales et gourmandes, des articles recyclés et tout autre ...



Les Pass'y âgés ont le plaisir de vous convier à ce premier salon



Buvette - vente de gâteaux, crêpes

No pas jeter sur la voie publique



Mille Pattes



Depuis la reprise en Janvier, nous travaillons pour le Festival des Associations du mois d'avril.

Comme chaque année, nous avons le plaisir d'y participer, et cette année, le thème est la Mode.

J'espère que nos créations vous plairont. Bernadette, notre secrétaire, a répondu à la demande de la Médiathèque pour sa future exposition sur le thème des Jeux Olympiques, merci à elle pour son joli patchwork.

Maintenant, nous nous consacrons à nos activités communes ou personnelles avec toujours autant de plaisir de partager des moments de couture ensemble.



Carine Coiraton - Présidente

Les chemins de l'éveil

L'important, c'est de participer !

Parmi les professionnelles qui interviennent auprès des enfants de l'association, il y a Audrey LAVIT, éducatrice sportive jeunes enfants. Elle est membre de l'association L'GARDE LA FORME et intervient sur de nombreuses communes alentour pour des ateliers auprès des enfants, des adultes mais aussi des seniors.

Quatre fois dans la saison, les tout-petits se retrouvent à la salle des fêtes pour se mouvoir sur le ou les parcours mis en place par Audrey. Très à l'écoute des enfants et bienveillante, Audrey les accompagne uniquement quand ils en ont besoin. Les parcours sont libres, pas de sens ni d'ordre à respecter. Seulement 2 règles sont imposées aux enfants : on ne court pas et on fait attention aux autres (on attend son tour, on ne pousse pas ...). Ces parcours demandent aux enfants de l'équilibre, de la coordination, de la concentration. Ils les font sortir de leur zone de confiance et participent à leur développement psychomoteur, sensoriel et aident à la construction de leur schéma corporel.

Au bout de 30 mn, les enfants sont invités à tester leur coordination et leur adresse en effectuant des jeux de balle, ou en dansant sur de la musique tout en faisant tourbillonner un ruban par exemple. Puis, les 5 mn avant de se dire au revoir sont dédiées au retour au calme, tous assis sur un tapis, en écoutant et en chantant des comptines.

Pour le trimestre à venir, sont au programme de la motricité, de l'éveil musical, des comptines et histoires signée et de l'éveil sensoriel.

Pour plus d'informations :

- Mail : lescheminsdeleveuil31@gmail.com
- Facebook : Chemin Eveil

Céline Piquemal



Association d'assistantes maternelles

Calin – Caline

Comme toujours, adhérentes et enfants accueillis ne manquent aucune occasion de partager de bons moments de convivialité avec les résidents de La tranquillité, notamment lors d'un atelier d'éveil musical avec une nouvelle intervenante, comme en témoigne la photo.

Sans oublier la dégustation de crêpes pour fêter carnaval, tous(tes) déguisé(es) pour la circonstance !

- Présidente, Cécile Ragazzana : 06 78 03 24 22
- Secrétaire, Evelyne Combes : 06 52 97 65 14
- Trésorière, Céline Caussat : 06 10 77 18 98

Cécile Ragazzana



FNACA

Retour sur la Cérémonie du 11 Novembre

Voilà 105 ans que la guerre 14/18 est finie. Cette guerre est déclarée après l'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie le 28 juin 1914, par un nationaliste serbe. Un ultimatum est formulé à la Serbie qui évince celui-ci. L'Autriche-Hongrie déclare la guerre un mois plus tard, le 28 juillet 1914. L'héritier du trône d'Autriche est l'archiduc Franz Ferdinand. Quatre ans plus tard, un armistice est signé le 11 novembre 1918. Quatre pays sont vainqueurs la France, les Royaume Unis, les États-Unis et l'Italie qui a changé de camp.

Les cérémonies ont des points communs : recueillement, dépôt de gerbes, lecture du message du Ministre des Armées, M.S. Lecornu, et la Secrétaire d'Etat, Mme P. Miralles par MM. les Maires. Lecture du message de l'UFAC par : soit un adolescent ou adolescente, la sonnerie aux morts, et la Marseillaise. Les drapeaux de chaque délégation et les anciens combattants sont présents.

Les remerciements aux porte-drapeaux terminent cet anniversaire. Remerciements aux villageois(es), aux personnalités et associations de chaque village : Labarthe, Villate et Pins-Justaret.



José Tort Perez



Pipelettes et Grelinettes

Le 10 mars dernier, les Pipelettes et Grelinettes ont organisé un atelier greffe ouvert à tous. Après une présentation théorique, les participants ont réalisé plusieurs types de greffe sur des fruitiers. L'après-midi s'est, bien sûr, terminé autour d'un gouter. Rires, expérience et partage étaient encore au rdv pour cet événement. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite.

Pipelettes et Grelinettes



La Pins à Linge

Essai réussi pour notre 1ère Foire aux Livres, Jeux et Jouets le 4 Février dernier.

Suite à notre don à l' Association "4 Tuiles", La Pins à Linge part au Maroc apporter des fournitures scolaires dans le désert, voilà notre logo bien en vue sur Mémère (le nom de la Voiture)

Préparez déjà votre prochaine visite et rejoignez-nous à la Salle des Fêtes les 4 et 5 Mai 2024 pour la Bourse de Printemps/Eté.

Nous contacter à l'adresse suivante :

lapinsalinge31860@gmail.com ou

par téléphone au **05 61 76 49 73**

M. Lemon et J. Guyot



Comité des fêtes

Le samedi 2 mars, le carnaval a attiré de nombreux villageois. Parents et enfants, tous étaient déguisés pour fêter l'arrivée du printemps. Après un défilé dans les rues du village, Monsieur carnaval s'en est allé avec les tracas de l'hiver. Cette manifestation, haute en couleur, s'est achevée par un goûter préparé et offert par les parents d'élèves de l'APEPJV, l'association Jeunesse du Hautmont et Pins-Justaret en fête.

Vendredi 15 mars a eu lieu le loto de printemps dans la salle des fêtes. De nombreux joueurs sont venus tenter leur chance afin de remporter des lots variés. La soirée s'est achevée un petit peu après minuit. Rendez-vous en décembre pour notre prochain loto.

Les événements à venir :

- Le vide grenier de printemps : le 2 juin, sur la place de René Loubet,
- La troisième édition du Festival de rue : le dimanche 14 juillet.

Pins Justaret en fête recherche des membres, si vous souhaitez rejoindre notre association et participer à l'animation de votre village, contactez-nous par mail ou via Facebook et Instagram.

Le Comité des Fêtes



VIDE GRENIER

DIMANCHE 2 JUIN



**RESERVEZ VOTRE EMPLACEMENT DES
MAINTENANT**

pinsjustaretenfete@gmail.com

Buvette et restauration sur place



PVPC : Poker Club

Pins-Justaret Poker Club est un club de poker entre amateurs qui prend plaisir à se retrouver pour jouer ensemble un dimanche par mois. Nous sommes sur les 2 communes de Pins-Justaret et celle de Vilatte. Soyez curieux, contactez-nous, rejoignez-nous.

Vous trouverez toutes les infos nécessaires pour nous contacter et avoir plus de détails sur le site : pvpc.fr Allez sur l'onglet Accueil.

Au plaisir d'échanger avec vous et de vous compter parmi nous prochainement.

Bourhani Saïd



Pins & Jumelage

L'assemblée générale du comité de jumelage Pins Justaret-Cordignano a connu un beau succès par la présence de plus de quarante personnes dans la salle de la MJA.

Parmi les participants, outre Monsieur le Maire et M^{me} Perez, adjointe à la Culture, au Sport et aux Associations du village, on dénombrait des adhérents au comité, mais aussi plusieurs membres de la chorale « les Pins enchantés » rattachée depuis quelques années à l'association.

Après avoir présenté le rapport d'activité de l'année précédente et le rapport financier positif, c'était au tour de l'annonce des projets à savoir la participation au festival des associations en avril et du marché gourmand en mai, du repas italien en octobre et de la fête du Panevin en début d'année prochaine.

La responsable de la chorale et la trésorière ont présenté leurs rapports et annoncé à leur tour un petit excédent dans leurs comptes, avant d'évoquer les futures prestations et les progrès accomplis par les chanteurs, sous la direction de Mariande, leur chef de chœur.

Est venu ensuite le tour d'élire le nouveau bureau. La présidente Gilberte Soulié et le trésorier Délys Arcas n'ayant pas souhaité reconduire leur mandat après plusieurs années d'investissement, des candidatures se sont présentées et après délibération du Conseil d'Administration ont été élus :

Présidente : Chantal Parédé - Vice-Présidente Gilberte Soulié

Trésorier : Jean-Michel Juchault - Trésorier-Adjoint Délys Arcas

Secrétaire : Michèle Lucchetta - Secrétaire-Adjointe Lucienne Perez

Membres actifs : Angèle Schiavo - Bernadette Becanne – Josette Guyot

M. le Maire a fait les remerciements d'usage à l'ancien Bureau et souhaité la bienvenue à Chantal Parédé et à son équipe. **Pour clôturer la séance tous les participants ont été invités à partager le pot de l'Amitié.**

TANTI AUGURI à la Nouvelle Equipe !



P.O.P.P. : LE PRINTEMPS DE P.O.P.P.

L'association Passeurs Occitans du Petit Patrimoine interviendra le 2 mai à l'université Toulouse 1 Capitole dans le cadre des conférences de la formation continue pour conter l'histoire du pigeon soldat et des colombers mobiles. Un vrai bonheur qui sera suivi le 6 juin par une intervention sur la même thématique au musée colombophile du Cailar (Gard) à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération. Dans le cadre de cette année commémorative, P.O.P.P organise un jeu de piste les 15 et 16 juin à Villate lors de la foire de l'association des professionnels Pins-Justaret-Villate. Celui-ci permettra de découvrir l'histoire des résistants locaux, et notamment Marcel Patez, Eugène et Philippe Viguier

P.O.P.P (Passeurs Occitans du petit Patrimoine)

06 83 38 36 82 | 06 35 02 19 91

Diane Masclary et Albert-Claude Nicolas Co-Présidents.

Plus d'info : Mail : p.o.p.p@orange.fr

Site : mosaiquesdhistoires.over-blog.com

page facebook : [passeurs occitans du petit patrimoine](https://www.facebook.com/passeursoccitansdupetitpatrimoine)

Diane Masclary





Chante & Co



Chante & co vous prépare de belles surprises en cette fin d'année.

Vous pourrez les retrouver le **27 avril**, et lors de la fête de la musique mais c'est avec un grand plaisir qu'elles vous attendent le

samedi **1er juin 2024**.

En effet, chante & co fait sa comédie en musique au temps des comédies musicales à 20h30 à la salle des fêtes de Pins-Justaret.

Contact :

Mail : chantetco@gmail.com

SMS : **06 14 06 46 76**

Site : <https://sites.google.com/view/chantetco/accueil>

Facebook : [@Chantetco](#)

Monique Bégue



Pins Enchantés

La fin d'année 2023 nous a permis de partager notre nouveau répertoire par le concert 'Aux chœurs de l'hiver' à Pins-Justaret et notre participation au concert de Noël à Castelginest. Le premier trimestre 2024 a été également très actif pour les Pins Enchantés. C'est lors d'un Karaoke festif que les choristes ont pu lâcher leurs voix début janvier. Notre premier concert 2024 a eu lieu à Seysses, et nous n'oublierons pas le chant final 'La ballade irlandaise' où nous avons uni nos voix à celles des chorales La Cantarelle et Cantoperlic.

Une partie des choristes ont suivi une animation 'percussions corporelles' pendant les vacances de février : concentration au programme et progrès pour tous avec cette activité rythmée.

La chorale a animé la maison de retraite le dimanche 3 mars, pour le plus grand plaisir des spectateurs retraités et personnel aidant. Nous aimons chanter avec ce public à la fois proche et éloigné des lieux de spectacles.

Nous avons hâte de retrouver la salle des fêtes de Pins-Justaret lors du festival des associations (27 avril) et de notre spectacle de fin d'année (30 juin).

Contacts :

Bernadette : **06 21 62 93 01** ou Josette : **06 60 58 90 04**

Facebook : [les pins enchantés](#) - le blog : <http://lespinsenchantes.fr>

Bernadette Becanne



ATELIER D'ART

PINS-JUSTARET / VILLATE

La section Adultes de l'atelier d'Art de Pins-Justaret / Villate a fêté la nouvelle année autour d'un déjeuné « Auberge espagnole » où l'ambiance était conviviale et joyeuse.

Ses activités se poursuivent pour préparer le festival des associations et surtout son exposition annuelle, qui aura lieu cette année, à la salle des fêtes de Villate du 24 Mai au 1^{er} Juin.

Le vernissage de l'exposition se fera le vendredi 24 Mai à 18h.

L'exposition se clôturera par une remise des prix « coups de cœur du public » le samedi matin à 11h 30. Le CA, la professeur et tous les élèves vous souhaitent de Joyeuses Pâques.

Dominique ANDRIEUX
05 81 45 89 84



PJVMusical

Le concept des apéro concerts : la convivialité au top !

Les **apéro concerts** de l'association PJVMusical se suivent et s'améliorent. Une programmation qui a permis à de nouveaux talents de s'exprimer en public (**Bruce, Louise, Out of seasons**), aux groupes (**Freebirds, Duncap, Red Cloud**) de nous divertir avec leurs répertoires sans cesse renouvelés et au **public** d'entonner un temps des fleurs jamais fané, dans la joie et l'allégresse autour d'un apéro réconfortant et **offert** par les musiciens.

La saison continue avec la jam session pour tous, même sans prendre de cours, c'est **le 2^{ème} mercredi du mois à 20h30** dans la salle piano de l'association et **le dernier vendredi du mois à 18h** sous le kiosque avec le marché. Prochain **concert, le vendredi 21 juin 2024 à Pins Justaret pour conclure une année très musicale avec la fête de la musique.**

En attendant, tous nos professeurs restent à votre écoute pour vous accueillir afin de pratiquer votre instrument préféré : **piano, chant, guitare, basse, batterie, violon, coach de groupes...**

N'hésitez plus, rejoignez-nous et jouons ensemble !

Toutes les infos sur notre site www.pjvmusical.fr



Le Bureau de PJV Musical





Judo

La saison sportive bat son plein et les licenciés enfants comme adultes participent régulièrement aux compétitions amicales proposées dans le département.

Côté compétitions officielles, voici les résultats de nos judokas :

Les benjamins :

Diego Lacombe, Loé Roblin et Alois Arguel ont participé aux critères benjamins. Alois termine 2^{ème} et se qualifie pour la zone ouest benjamins à Tarbes. Bravo à Diego et Loé pour leur participation !

Les minimes :

Morgan Vertueux Picrodes (1^{er}), Stanislas Lefebvre (2^{ème}), Kylian Lawson (2^{ème}), Jibril Kanouté (3^{ème}), Gustave Munier (5^{ème}), Gaspard Munier (3^{ème}), Maïly Elatre (2^{ème}) ont participé aux critères minimes et se sont qualifiés pour la zone ouest minimes. Bravo à eux ainsi qu'à Léo Sagniez qui a aussi participé aux critères minimes !

Aux zones ouest, Gustave, Stanislas et Gaspard sont proches du podium. Kylian (2^{ème}), Jibril (3^{ème}) et Morgan (1^{er}) se sont qualifiés pour les régions minimes.

Lors des régions, Kylian finit son beau parcours avec une 5^{ème} place. Jibril (3^{ème}) et Morgan (1^{er}) continuent leur belle aventure en se qualifiant pour la coupe de France le dimanche 24 mars en région parisienne, à Villebon sur Yvette.

Au Tournoi national de Moissac, le club était représenté par Kylian (2^{ème}), Jibril (3^{ème}) et Morgan (1^{er}). Le Tournoi de Toulouse a vu Kylian finir 3^{ème} et Morgan une nouvelle fois 1^{er}.

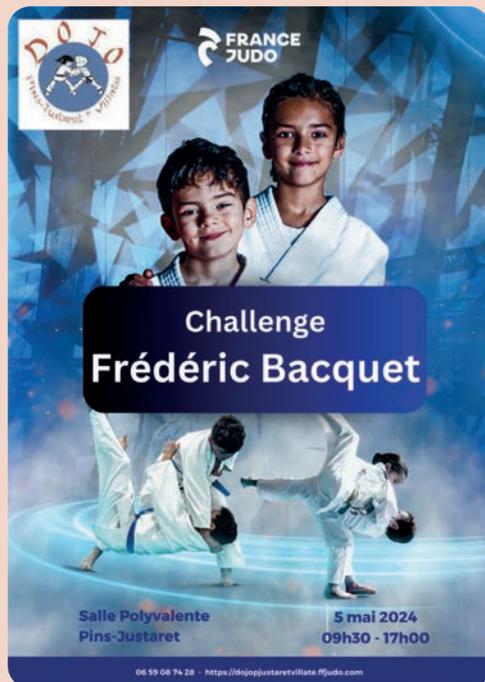
Les cadets :

Maxence Arenas et Evan Arenas ont participé au grand prix ceinture de couleurs cadets, Maxence ouvre son compteur points pour valider la ceinture noire avec 10 points obtenus. Ils obtiennent l'UV 1 kata pour la ceinture noire.

Maxence, Evan et Edgar Morel ont validé l'UV d'arbitrage pour le passage du 1^{er} Dan.

Pour la suite de la saison, nous vous donnons rendez-vous pour notre rencontre amicale, « **le challenge Frédéric BACQUET** », qui aura lieu le dimanche 5 mai, à la salle polyvalente à Pins-Justaret. Cette manifestation réunit chaque année une vingtaine de clubs de la région et autour de 400 judokas.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club et nous contacter sur notre site internet :
<https://dojopjustaretvillate.ffjudo.com>



DOJO Pins-Justaret / Villate

Le CPRS

Les 20 et 21 janvier 2024 se déroulait le championnat national FSGT de cyclo-cross à Jumièges-Le Mesnil (76).

A cette occasion, Jérôme Sartori (voir photos ci-dessous) est devenu, après le titre de 2023, à nouveau Champion de France dans la catégorie Super Vétéran.

A noter que notre représentant réalise cette année le tryptique : départemental, régional et donc national portant haut les couleurs de notre club de Pins-Justaret et de la région !

L'équipe du CPRS



Tennis de table

Pins-Justaret Villate

Avec 190 licenciés dont 60 licences "découverte", le PJVTT dépasse largement ces objectifs. Nous sommes aussi particulièrement heureux de voir la forte augmentation des féminines, 47, dont 8 jouent en compétition. Nos deux benjamines Abigaille et Amandine accèdent à la Nationale 2 et passent dans la catégorie minime. Il faut dire qu'avec la mise en place d'un groupe développement depuis cette année, les enfants peuvent progresser rapidement puisqu'ils ont la possibilité de faire 10 à 12 heures d'entraînement par semaine. D'autres jeunes atteignent de hauts-niveaux dans leur catégorie d'âge et sont intégrés dans les 12 équipes que compte le club.

Sans attendre la fin de la saison, notre équipe fanion est déjà maintenue en occupant la 3^{ème} place de sa poule et notre deuxième jouera en pré-nationale.

Les résultats de la section handisport sont aussi très bons puisque dans la catégorie sourd et malentendant Raphael et Marie Emilie jouent en Nationale 1 et notre jeune Alexandre est au niveau régional. A ce sujet pour la première fois le PJVTT



a organisé le troisième tour du critérium inter-régional handisport et ce fût un véritable succès grâce à un nombre important de bénévoles sans qui rien n'est possible.

Pour donner la possibilité à tous de pratiquer le ping, nous allons organiser pour les vacances de printemps et d'été des séances découvertes permettant aux enfants en situation de handicap physique ou mental et aux enfants de familles défavorisées de venir découvrir notre sport. Alors si vous voulez aussi découvrir le tennis de table, n'hésitez pas à nous retrouver sur notre site pjvtt.fr ou en appelant au **07 86 23 68 72**

Claude Boscher

Handball Club

Pins-Justaret Villate

« HBCPJV, j'y vais !! »

Cette année encore, notre club de Handball Pins Justaret-Villate réunit 240 licenciés de la catégorie babyhand aux seniors. Les seniors garçons ont disputé les 16^{ème} de finale de la Coupe de France territoriale le mois dernier. Une belle aventure rendue possible notamment par la participation financière de la mairie que nous remercions. Les seniors filles ont atteint le niveau pré national pour cette seconde phase du championnat.

Nous vous invitons à venir soutenir nos différents collectifs, petits et grands, tous les week-ends. Des stages sont proposés à nos licenciés pendant les vacances.

Alors n'hésitez plus à pousser les portes du gymnase que ce soit pour venir vibrer dans les tribunes ou nous rejoindre sur le terrain !

Le bureau du Handball Club Pins-Justaret Villate



© AdobeStock

Krav Maga

Pins-Justaret Villate

Notre club de krav-maga est affilié à la fédération européenne de krav-maga (FEKM-RD) depuis sa création en Septembre 2021, la plus grande fédération de krav-maga au monde.

Mickaël, président et instructeur cours adulte du club, a rencontré début mars notre président Steve Schmitt pour un w-e de formation des hauts grades.

Cours adultes le mardi- jeudi de 19h15 à 20h30, et enfants le mercredi de 16h à 17h à l'ancien dojo avenue de Toulouse. Venez nombreux pour essayer !

Bureau du PJVKC



AC GARONA

UN LABEL NATIONAL POUR NOTRE CLUB

Depuis 3 saisons déjà, notre club - qui regroupe désormais 4 villages (Pins-Justaret, Villate, Roquettes, Saubens) et composé de 700 licenciés - travaille pour se structurer afin de proposer le meilleur à ses licenciés !

Lors de la saison 2021-2022, nous avons reçu le Label Départemental. Cette distinction attribuée sur des critères spécifiques (sportif, associatif, éducatif et encadrement/formation) permet d'encourager et récompenser les clubs amateurs pour leur travail de structuration et de développement, notamment en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses.

L'analyse pour constituer ce premier dossier nous a permis d'identifier des axes d'amélioration sur lesquels nos dirigeants se sont penchés. Grâce à leur investissement, et les actions mises en place, nous avons obtenu le label Fédéral Jeunes FFF ESPOIR pour la saison 2022-2023 ; distinction au niveau national.

VIDEZ VOS ARMOIRES ! C'EST LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

L'ACG organise un vide grenier le dimanche 5 mai sur le parking du Lycée de Pins-Justaret. Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir des renseignements, envoyez-nous un message à acg.videgrenier@gmail.com ou téléphonez au **07 61 62 50 14**. On vous attend nombreux de 8h à 18h pour vendre ou dénicher à petits prix les tenues trop petites de vos petits sportifs...Buvette avec petite restauration sur place tenue par nos bénévoles.



Suivez notre actualité sur notre site internet :

<https://acgarona.footeo.com>

ou sur nos réseaux sociaux : Facebook ou Instagram

[@acgarona](https://www.instagram.com/acgarona)



David GASCON et Matthieu LOZOUET
Co-Présidents de l'ACG



Tennis Club Pins-Justaret Villate

Effectif en forte hausse (99 adhérents) et 13 équipes engagées en compétition (dont 6 féminines), voici le bilan à mi-saison ! **Cette belle affluence est à souligner car si ce n'est pas le record du club, c'est la meilleure de ces 10 dernières années !**

En février, nous avons organisé notre traditionnel tournoi de simple (hommes et femmes) avec 120 participants, mais aussi 150 personnes en liste d'attente...

Malgré une météo capricieuse, les finales ont pu se tenir dans les « temps » !

A signaler la victoire de **Roméo Lacroix** (Castanet Toloosan Tennis Club - 5/6) face à **Guillaume Boué** (Montrabé - 15/1) et la jolie performance de **Julia Boudet** (Saint-Orens - 15/2) qui, à 11 ans, a livré une prestation solide face à l'expérimentée et mieux classée, **Aurore Gaborit** (Bouscat US - 15).

Pour toute information :

- <http://www.club.fft.fr/tcpinsjustaret>
- <https://www.facebook.com/tcpjv>
- tcpinsjustaret@fft.fr

David RONGERE (Enseignant) : 06 86 75 79 57
Cédric HILLEMBRAND (Président) : 06 74 67 28 27
Dimitri CHAMPAGNE (Trésorier) : 06 85 51 15 56



Roméo Lacroix (à droite)



Julia Boudet (à gauche)



Terpsichore

L'association de Danse aura le plaisir de vous retrouver **le samedi 27 Avril 2024** lors de la fête des Associations à Pins-Justaret et **le samedi 25 Mai 2024 à 20h30** pour le Gala de fin d'année au **BASCALA à Bruguières**.

Les places seront en vente à partir du 6 Mai 2024 à l'école de Danse à partir de 16H30. Tous les enfants ont préparé ce spectacle ayant pour thème « Au fil de l'eau ».

Nous proposons différents cours :

- Danse classique (enfants/adultes)
- Modern jazz (enfants/adultes)
- Lady style /cabaret (adultes)



- Street jazz
- Contemporain (enfants/adultes)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Président de l'Association Mr RICCI au : **06 22 13 22 22** ou le **06 81 14 91 73** <https://ecole-de-danse-josette-castro-48.websself.net>

Josette Castro

Arts Foundation

PULSE & RYTHM est un Spectacle de danse présenté par les élèves de l'association Arts Foundation le samedi 29 juin à 19h à la Salle des Fêtes.

Sarah et Kehinde ont guidé avec passion les élèves pour créer PULSE & RYTHMS qui fusionne différentes formes de danse urbaines et contemporaines. Le point d'orgue de la soirée sera une performance de Sarah et Kehinde, chorégraphes, danseurs. Un extrait de leur spectacle A THIN LINE Vol 2 qui reflètent leur profonde connexion avec la culture Yoruba et leur engagement artistique.



Infos et réservations : kehindesarah@artsffactory.com ou au 06.33.97.92.73

Kehinde et Sarah Awaïye

Génération danse

Histoire de la danse. Cinquième volet : la danse au 19 siècle.

Quelles danses ?



Toute l'Europe danse alors, et toutes ces danses influencent les danses traditionnelles des campagnes. « Avant 1900, c'est la Belle Époque et l'influence de la

musique militaire, avec le tango, la marche et le rag time, précurseur du jazz puis du swing plus tard, qui deviendra la danse le lindy hop. Bien sur sans oublier les danses musettes et les valse.

La danse se pratiquait dans de nombreux lieux, du cabaret aux grands bals du Roi et de la Reine mais aussi dans les guinguettes, bars ou encore dans les tripots de bas quartiers. Les bals populaires de cette époque étaient un événement dans nos campagnes pour rassembler le village entier, le lieu de rencontres à ne pas manquer ! L'internet de l'époque !!!

En ce qui concerne notre association :

Cette année nous n'avons pas intégré le spectacle

des associations, car pris par ailleurs. Les membres du bureau vous donnent donc, rendez vous en septembre prochain pour une nouvelle rentrée. Bonne danse.



Cours hebdomadaires (non contractuels)

- **Lundi MJA :** 19h30 Bachata débutant. 20h30 Kizomba débutant. 21h30 bachata inter. (Vianney).
 - **Mardi SDF :** 19h30 salsa débutant, 20h30 rock débutant. 21h30 salsa inter. (David/Betty).
 - **Mercredi SDF :** 19h30 Kizomba inter, 20h30 salsa avancée, 21h30 rock avancé. (David).
 - **Mercredi MJA :** tango argentin 19h30 débutant, 20h30 intermédiaire 21h30 avancé).
 - **Jeudi MJA :** 19h30 lindy hop débutant. 20h30 lindy hop inter. 21h30 lindy hop avancé. (Jean Michel).
- N'hésitez pas à nous poser des questions par mail ou par téléphone pour la rentrée prochaine.

Tél. Génération danse : **07 67 21 29 49**

<https://www.facebook.com/association.generation.danse>

Mail : generation.danse@orange.fr • site : <http://www.generationdanse.fr/>



Jean-Marc Gros



Avril 2024

- **DIMANCHE 14 AVRIL : Salon du Fait soi-même**, organisé par les Pass'y âgés, de 9h30 à 18h à la Salle des fêtes.
- **SAMEDI 27 AVRIL : Le Festival des associations culturelles**, Salle des fêtes. Répétition générale ouverte au public à 15h30, représentation officielle à 20h30. Sur réservation au 05 61 76 41 05.



Mai

- **SAMEDI 04 ET DIMANCHE 05 MAI : Bourse aux vêtements** de La Pins à Linge, Salle des fêtes à 14h.
- **DIMANCHE 05 MAI : Rencontre Amicale de Judo « Challenge F. BACQUET »**, à partir de 9h, Salle Polyvalente.
- **DIMANCHE 05 MAI : Vide-grenier** de l'Athlétic Club Garona, de 8h à 18h au parking du lycée.
- **VENDREDI 24 MAI : Marché Italien** avec le Comité de jumelage, Place René Loubet.



Juin

- **SAMEDI 1^{ER} JUIN : Concert – Les Comédies Musicales** de Chante & Co. Salle des fêtes, à 20h30.
- **DIMANCHE 02 JUIN : Vide-grenier** de Pins-Justaret-en-fête, 8h, Place René Loubet.
- **DIMANCHE 02 JUIN : La Pins Just' à pied**, Course 10km et Semi-marathon. Départ au Complexe sportif, Avenue de la Gare.
- **SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN : Théâtre - Spectacles de fin d'année** du groupe théâtral GTPJV.
- **VENDREDI 21 JUIN : Fête de la musique** avec la participation de PJV Musical, Place René Loubet.
- **SAMEDI 22 JUIN : La Pins à vélo** organisée par le CPRS, départ à la Halle des Sports, Avenue de Villate.
- **DIMANCHE 23 : Concert - Chorale Les Pins Enchantés**, Salle des Fêtes.
- **SAMEDI 29 JUIN : Spectacle de Danse**, 19h de l'association Arts Foundation, Salle des fêtes.
- **DIMANCHE 30 JUIN : Nuit du Poker**, Salle Polyvalente.
- **PRINTEMPS 2024 : Voyage en Article** - Programme disponible sur le site de la Médiathèque.

PINS JUSTARET
Salle des fêtes - Place René Loubet

Le Dimanche 14 avril 2024
9h30 - 18 h **DIY**

Salon du Fait Soi-Même
Loisirs créatifs
Puces des couturières

Entre les coupons, les fils et les bobines créatifs, vous trouverez les bijoux, des objets bois et résine, des cosmétiques fait de jarnac, des bijoux artisanaux et gourmands, des articles recyclés et tout autre...

Les Pass'y âgés ont le plaisir de vous convier à ce premier salon

Buvette - vente de gâteaux, crêpes
Il y a pas plus sur la rue publique

Les associations culturelles vous présentent leur nouvelle collection

Festival des associations Printemps Été 2024

Chans
Sketchs
Danse
Théâtre

Samedi 27 avril
20h30 - Salle des Fêtes Pins-Justaret

15h30 Répétition ouverte au public
Spectacle Gratuit

Réservation conseillée au 05 61 76 41 05

Pins-Justaret VIDE GRENIER
Organisé par le club de foot

DIM 5 MAI 8H - 18H

12€ 4 mètres

Parking du Lycée

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS
ACC.VIDEGRENIER@GMAIL.COM
07 61 62 50 14

BUVETTE & RESTAURATION

Marché Gourmand Italien

Vendredi 24 mai à partir de 16h
Avec le comité de Jumelage

Restauration sur place
Animation musicale
Place René Loubet

VIDE GRENIER
DIMANCHE 2 JUIN

RESERVEZ VOTRE EMPLACEMENT DES MAINTENANT
pinsjustaretenfete@gmail.com
Buvette et restauration sur place

4^{EME} EDITION
20^{TE} TERRE DE JUIN 24

Médaillé Pins-Justaret Semi-Marathon

LA PINS JUST' A PIED

DIMANCHE 2 JUIN 2024

Course sur route
10 km
Semi-Marathon
(Solo ou Itala)
Complexe sportif de Pins-Justaret
Inscriptions sur Chrono-Start.fr

PINS-JUSTARET
VENDREDI 21 JUIN
A PARTIR DE 16H

FÊTE DE LA MUSIQUE & ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ

Concerts de l'association de musique PJV Musical
Marché Gourmand et restauration sur place
PLACE RENÉ LOUBET



Equipe Majoritaire : PINS-JUSTARET DEMAIN

2024 sera l'année de livraison de plusieurs gros chantiers, la Rue Sainte Barbe avec son aménagement de pavés, de plantations de trottoirs élargis et de bancs, la place François Thuries à Justaret, ainsi que le bâtiment des ALAE à l'automne.

Après le remplacement des lampadaires boules, nous prévoyons de remplacer encore environ 600 points lumineux de l'éclairage public par des LED. Les constructions prévues au PLU de 2020 voté par l'ancienne municipalité, s'achèvent, nous avons repensé l'aménagement du secteur Malrivière en diminuant la densité initiale, avec plus d'espaces verts et des équipements publics (Maison de santé et Gendarmerie). Nous sommes dans la phase plus opérationnelle de la loi ZAN qui viendra limiter l'artificialisation des sols et les nouvelles constructions.

Nous dégageons un résultat positif sur notre budget pour continuer à financer nos équipements avec un endettement limité à la dette de début de mandat. Le taux de la taxe foncière communale n'a pas été augmenté depuis le début du mandat.

Malgré l'inflation, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour la 4ème année consécutive.

Les objectifs sont tenus et les projets menés à bien, nous restons à votre écoute en continuant les visites dans les quartiers pour des projets ciblés. Le Comité Consultatif des Sages a été renouvelé avec la volonté de s'inscrire dans cette logique de projets ciblés avec le budget participatif.

Les conseils municipaux seront désormais diffusés en direct pour que chacun puisse se rendre compte de la virulence des propos, de l'obstruction systématique et stérile de nos détracteurs.

L'équipe majoritaire

Contact :

Mail : pinsjustaretdeinain@gmail.com
Facebook : Pins-Justaret Demain

En application de la loi « Démocratie et proximité » (Article L 2121-27-1) CGCT du 22 février 2002, cette tribune est partagée en deux espaces équivalents 50% de l'espace mis à disposition de la majorité et 50% pour l'opposition repartis en fonction des résultats aux élections municipales ou au nombre de sièges.

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

PINS-JUSTARET AU PLUS PRES DE VOUS

Bien que la liste majoritaire se soit déclarée en préfecture comme de « divers gauche », nous attendons toujours une politique municipale en ce sens.

Au cours du dernier cm, nous avons appris que le poste de femme de ménage avait été transformé par une externalisation de son travail auprès d'une société de nettoyage.

De même, les locations des appartements mairie à loyer moyens ont été, eux aussi, externalisés auprès d'une agence immobilière. Les locataires, à revenus modestes, doivent désormais régler des frais d'agence alors que la mairie est exemptée gracieusement de sa part de frais d'agence depuis déjà 3 locations...

Depuis janvier 2024, la loi de février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire indique que les collectivités auront l'obligation de fournir une solution de tri pour chaque citoyen en rendant le compostage obligatoire. Aucune action et communication de la mairie et de la CAM sur le sujet !

Qu'est-il prévu ?

Nous nous inquiétons de l'incidence des travaux de voirie sur les commerçants impactés par ceux-ci

Et de la disparition de certains. Des indemnités de soutien ont-elles été envisagées ?

Contact :

Mail : nicole.pradere@mairie-pinsjustaret.fr
Courrier : N. PRADERE
Mairie, place du Chateau - 31860 PINS JUSTARET

PINS-JUSTARET DURABLE

Nous siégeons enfin dans toutes les commissions de la commune ! 6 mois et 2 relances de la préfecture à notre maire pour voir **notre droit respecté !**

Nous faisons au mieux pour orienter la commune dans le sens d'une **vie durable pour tous**. C'est compliqué avec une majorité peu ouverte au dialogue et sans conscience des enjeux actuels de nos sociétés : habitat, énergie, biodiversité, vie des sols, ressources.

Dialogue ? La pétition quasi-unanime du quartier Pédenau n'y a rien fait: le maire fera ce qu'il avait décidé, **sans concertation**. Nos commerçants vont encore organiser leur fête annuelle à Villate.

Nous sommes ravis d'avoir renouvelé en conseil municipal la convention de prêt d'un terrain communal nu à l'association Pipelettes&Grelinettes, convention que notre groupe avait permis de mettre en place en 2021. Il est devenu un espace dédié à retrouver la biodiversité indispensable pour notre avenir, pour que vivent flore et insectes, dans la convivialité intergénérationnelle.

Merci à tous ceux qui apportent de la vie à notre village.

Contact :

Mail : contact.pjdurable@gmail.com
et sur les réseaux : Pins Justaret Durable

PINS-JUSTARET

VENDREDI 21 JUIN

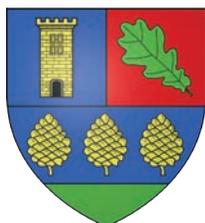
A PARTIR DE 16H

FÊTE DE LA MUSIQUE
&
ANNIVERSAIRE DU
MARCHÉ

Concerts de l'association de musique PJV Musical

Marché Gourmand et restauration sur place

PLACE RENÉ LOUBET



Ville de Pins-Justaret

MAIRIE DE PINS-JUSTARET

1, place du Château

31860 Pins-Justaret

Tél. 05 62 11 71 00

Email : accueil@mairie-pinsjustaret.fr

Site : <http://www.mairie-pinsjustaret.fr>

Facebook : Ville de Pins-justaret